

décider dans le sens du droit naturel. Ce problème, cependant, n'est pas né d'elle, mais de la mauvaise application de la constitution fédérale, qui donnait à notre pays un caractère chrétien.

Les Provinces Maritimes ont leur problème scolaire qui fait souffrir l'élément catholique et français, Ontario a son problème scolaire catholique et français, le Manitoba a son problème scolaire catholique et français, les provinces de l'Ouest ont leur problème scolaire catholique et français. Celui du Manitoba est le plus grave de tous, parce qu'il n'existe qu'au mépris le plus clair de la Constitution, au mépris de la plus haute cour de l'Empire, au mépris d'un engagement écrit solennellement donné.

* * *

Il est heureux qu'en cette dernière année une province de l'Ouest ait apporté quelques adoucissements à la situation de la minorité française de chez elle ; il est heureux sans doute aussi que le gouvernement ontarien ait décidé de tenir une enquête sur l'efficacité des écoles bilingues de sa province. Mais des adoucissements, des promesses ne sont pas encore l'égalité promise, ne sont pas la paix désirée et nécessaire.

Dans l'administration fédérale, le français reçoit-il la considération qui lui appartient ? Il y a certainement eu des améliorations, mais des améliorations ne sont pas encore l'égalité assurée. L'administration fédérale que la Constitution a faite bilingue n'est pas encore bilingue.

Si dans la récente consultation populaire, que le pays a maintenant sur les bras, on avait tenu bien en vue les points essentiels, si on avait su établir une hiérarchie des valeurs, il aurait sans doute été plus facile de donner un gouvernement capable de gouverner.

Il est plus facile de s'entendre sur les points secondaires quand on a su d'abord se mettre d'accord sur les questions de première importance.

Si on voulait d'abord suivre la Constitution, la respecter dans sa lettre et son esprit, que de difficultés disparaîtraient, que d'efforts actuellement dirigés en tous sens pourraient être facilement mis en faisceaux pour le bien commun.

Thomas POULIN.

A la Baie James

Au commencement de l'été S. G. Mgr Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord, faisait la visite pastorale des lointaines missions de la Baie James. M. l'abbé Ph. Perrier, curé du Saint-Enfant Jésus de Montréal, accompagnait l'évêque missionnaire, et il vient de publier dans l'Action française de Montréal, un récit de ce voyage. Nous croyons que ces pages, où on sent revivre le zèle et le dévouement de nos premiers missionnaires, intéresseront les lecteurs de l'Apôtre.

Les missions sont à l'ordre du jour. On en parle dans les journaux, dans les revues. Dans les réunions religieuses et, parfois, au sein de la société mondaine, on admire le dévouement des religieux, et l'on déplore le petit nombre des ouvriers évangéliques pour cueillir la moisson abondante, dont les épis jaunissants inclinent vers l'ennemi. La Chine, le Japon, l'Afrique centrale sont l'objet des conversations de tous. Au surplus l'exposition vaticane, qui est un chef d'œuvre conçu par le Pape et exécuté de main de maître, remet en pleine lumière l'effort de l'Église catholique pour disséminer la doctrine du Christ dans tous les pays du monde. Mais connaît-on les missions si pénibles de la baie James où se déploie l'activité apostolique des Oblats ? Peut-être a-t-on lu les belles pages écrites par eux dans les prairies de l'Ouest et jusqu'aux glaces polaires ? Ces missions de la Baie sont pour la plupart dans le vicariat apostolique d'Ontario-Nord. Cette année, Mgr Joseph Hallé, Évêque titulaire de Pétrée, y faisait sa seconde visite pastorale. J'eus l'honneur d'être son compagnon de voyage ; et il m'a été donné de parcourir cet immense territoire depuis les sources de la rivière Albany jusqu'à la Baie James.

Ces terres situées au nord du cinquantième degré de latitude présentent un beau spectacle. Elles sont traversées par le grand fleuve Albany qui prend sa source au lac Saint-Joseph (320 milles) et qui parcourt d'abord des régions couvertes de belles forêts avant d'arriver aux marécages qui avoisinent la Baie James. Vous franchissez de beaux lacs comme le lac Savant ; et vous avez sous les yeux un phénomène assez curieux. C'est un lac qui est à la hauteur des terres. Une partie des eaux de ce lac descend vers le sud. Vous naviguez et vous montez insensiblement. Bientôt vous êtes au point culminant, les eaux se divisent ; et voici qu'elles descendent vers la Baie James.

Mais n'allez pas croire que vous êtes immédiatement dans ce fleuve Albany, aux rives largement écartées, aux eaux peu profondes, mais si rapides qu'on quitte l'aviron pour la perche, quand on le remonte. Il vous faut parcourir deux cents milles dans une variété de